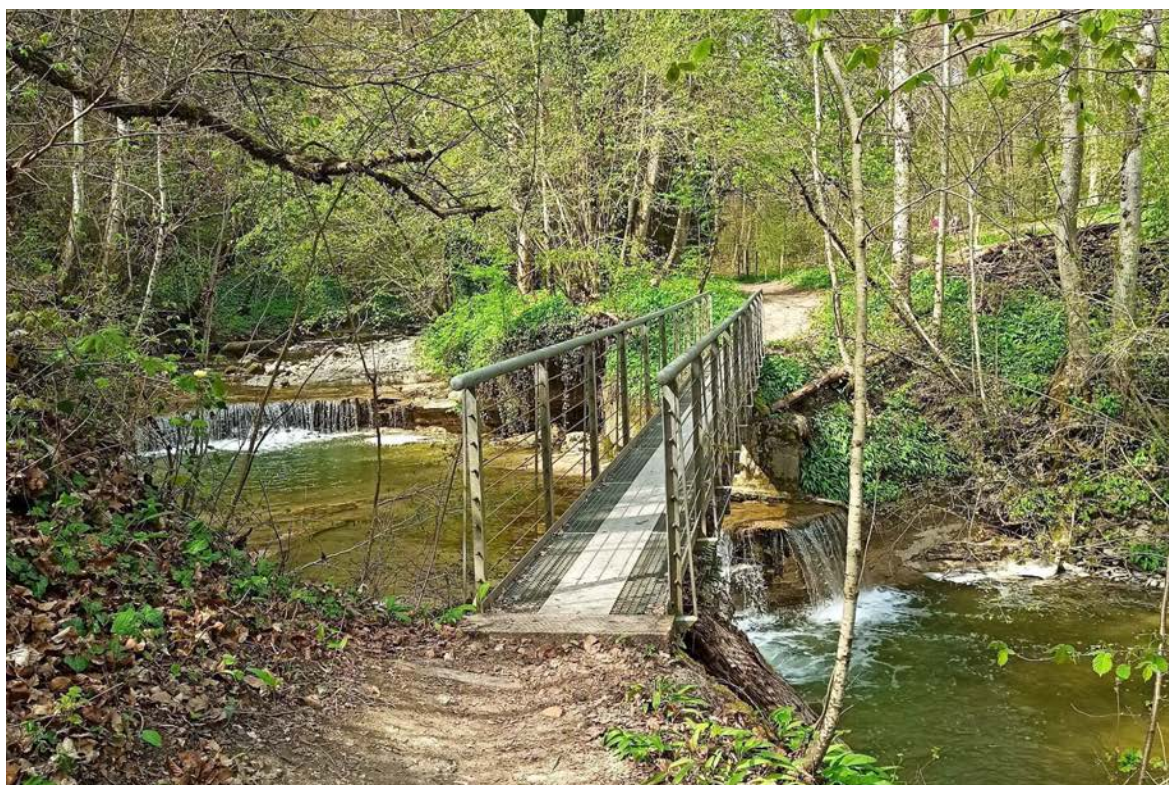

Sentier de la Morge : aménagement du chemin et développement d'un nouveau concept didactique

Dossier de recherche de fonds

08 octobre 2021



Association pour la Sauvegarde de Morges
Jean-Pierre Morisetti, Président
Chemin de la Mésange 3 - Case postale 6
1110 Morges 2
Tél. 076 615 08 57 - info@asm-morges.ch
www.asm-morges.ch

Table des matières

Le projet en bref	2
1. Contexte et enjeux	3
2. Ambition et objectifs	4
3. Acteurs du projet	4
4. Public-cible	5
5. Le projet	5
5.1. Requalification du sentier Morges - Monnaz	5
5.2. Prolongement du sentier Monnaz - Vaux-sur-Morges	6
5.3. Renouveau du concept didactique	6
5.4. Pour les écoles : compatibilité avec le Plan d'études romand (PER)	7
6. Communication	8
7. Planning	8
8. Budget	10
9. Pourquoi soutenir le projet ?	12
Votre visibilité en tant que partenaire	12
Annexes	13
Annexe 1 : Sentier de la Morge, descriptif Naturando	13
Annexe 2 : Carte	14

Le projet en bref

- **Requalification et sécurisation** du Sentier de la Morge, tronçon Morges - Monnaz (Vufflens-le-Château).
- **Prolongement** du sentier jusqu'à Vaux-sur-Morges.
- **Deux parcours didactiques et pédagogiques**, à destination des familles et des classes de cycle 2, l'un dans le sens Morges - Vaux-sur-Morges, l'autre dans le sens inverse.
- Deux thématiques principales sensibilisant - sous l'angle de la **durabilité** et de la **préservation de l'environnement** - aux richesses des **patrimoines naturel, paysager, culturel**.
- Une **offre pédagogique** adaptée aux classes de cycle 2 : contenus et activités des deux parcours en adéquation avec le Plan d'études romand (PER) et réalisation d'un dossier pédagogique.
- Des contenus retranscrits en audio pour le **public malvoyant**, accessibles grâce à une application spécifique et une technologie NFC.
- Une **offre de loisirs de proximité** en trois langues, s'inscrivant dans la stratégie régionale de **Slow tourisme**.

1. Contexte et enjeux

Il suffit de mettre un pied sur le Sentier de la Morge pour ressentir dépaysement, émerveillement et apaisement ! A proximité immédiate de l'agglomération morgienne, le sentier d'environ 3 km remonte le cours d'eau de la Morge, traverse des ensembles forestiers variés, longe des parcelles de vignes et de pâturages et débouche au pied du Château de Vufflens, à Monnaz. Aménagé en 2005-2006 par l'Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM), le Sentier de la Morge est intégré au réseau de chemins de randonnée pédestre Vaud Rando. Ponctué à l'origine par une dizaine de panneaux d'information sur le patrimoine naturel, paysager, culturel, il fait partie de l'offre de sentiers thématiques de Naturando (voir fiches descriptives en annexe 1).

Or, le sentier nécessite aujourd'hui d'importants travaux de rénovation. D'une part, le chemin et les ouvrages d'art, fortement endommagés notamment sous l'effet de l'érosion, n'assurent plus une utilisation sûre et doivent être remis en état. Sans intervention rapide, le sentier sera débalisé ou classé en chemin de randonnée de montagne ! D'autre part, les panneaux d'information sont très détériorés et ne répondent plus aux attentes actuelles des visiteurs.

Très prisé par les habitants et visiteurs de la région de Morges, le sentier s'inscrit dans une offre touristique et de loisirs de proximité, en parfaite adéquation avec la stratégie du Slow tourisme adoptée par les acteurs du district de Morges. C'est pourquoi l'ASM, soutenue par les communes, l'office du tourisme et l'Association de la région de Cossonay - Aubonne - Morges, porte l'ambitieux projet de requalifier, prolonger et renouveler entièrement le concept didactique du Sentier de la Morge en lui donnant une orientation pédagogique.

Le projet s'articule donc autour de trois grandes axes :

- travaux de sécurisation du tronçon existant Morges - Monnaz (Vufflens-le-Château) ;
- travaux d'aménagement pour le prolongement du chemin jusqu'à Vaux-sur-Morges, soit près de 2 km de balade et de découvertes supplémentaires ;
- création d'un nouveau concept didactique et pédagogique : l'approche éducative du Sentier de la Morge permettra de sensibiliser les familles et les élèves de cycle 2 aux richesses du vallon de la Morge, au respect de la faune et de la flore et aux enjeux de durabilité.



Le Sentier de la Morge traverse des paysages variés, dans un cadre préservé, à deux pas de la ville de Morges

2. Ambition et objectifs

Par le développement d'un concept didactique et pédagogique innovant, ludique et interactif, et la rénovation et l'extension du chemin, l'Association pour la sauvegarde de Morges ambitionne de positionner le nouveau Sentier de la Morge au cœur de l'offre touristique et pédagogique de la région.

Le projet vise à :

- Sécuriser le cheminement existant ainsi que l'extension, notamment pour une fréquentation par les familles et les écoliers ;
- Répondre aux [recommandations de qualité de Suisse Rando](#) pour les sentiers de randonnée ;
- Intégrer l'extension du sentier Monnaz - Vaux-sur-Morges au réseau d'itinéraires officiels de Vaud Rando ;
- Renforcer l'offre de tourisme et de loisirs durables dans la région de Morges.
- Correspondre aux critères de qualité en matière de sentiers thématiques (traitement de l'information adapté au public-cible, intégration et qualité du mobilier, lien avec les transports publics, etc...) et proposer un concept en harmonie avec l'environnement.
- Sensibiliser le grand public et les scolaires aux valeurs naturelles et culturelles locales, par le jeu et l'expérience sensorielle ;
- Proposer une offre et des supports pédagogiques compatibles avec le Plan d'études romand (PER).
- Offrir des contenus audio accessibles aux personnes malvoyantes grâce à des outils spécifiques (application et technologie NFC).

3. Acteurs du projet

Le projet est porté par l'Association de Sauvegarde de Morges (ASM). Fondée en 1985 pour défendre le patrimoine bâti de la ville de Morges, elle a depuis élargi ses préoccupations. Le premier but de l'association est de promouvoir le dynamisme de la ville tout en respectant les richesses du passé et en préservant la qualité de la vie, voire en l'améliorant. Son second but est de promouvoir une politique de développement harmonieux de Morges et de ses environs.

Afin de mener à bien ce projet, l'ASM s'est entourée de plusieurs partenaires, impliqués à différents niveaux.

Acteur	Implication
Association pour la sauvegarde de Morges (ASM)	Porteur du projet, maître d'ouvrage, présidence du Comité de Pilotage
Communes concernées par le sentier : Morges, Chigny, Echichens (Monnaz), Vuflens-le-Château, Vaux-sur-Morges	Financement, représentation au Comité de Pilotage, convention d'entretien du sentier
Association de la région de Cossonay - Aubonne - Morges (ARCAM)	Coordination, conseil, soutien pour le financement, représentation au Comité de Pilotage
Morges Région Tourisme	Communication, application de guidage
Vaud Rando	Conseil, balisage
L'Artboristerie	Mandataire, concept didactique

Un Comité de Pilotage assure le suivi du projet. Il est composé de représentants de l'ASM, des communes et de l'ARCAM. Des personnes-ressources, spécialistes en histoire régionale et en éducation (enseignant-es), ont également été identifiées pour apporter un appui au volet didactique et pédagogique du projet.

4. Public-cible

Le projet s'adresse aux familles avec enfants de 8 à 12 ans ainsi qu'aux classes du deuxième cycle. Il vise un public intéressé par le patrimoine naturel et culturel, non spécialiste de ces thématiques.

Les futurs visiteurs du Sentier de la Morge sont des habitants et classes de la région de Morges et des personnes en séjour touristique dans le district et aux alentours.

Le projet est adapté également au public malvoyant.

5. Le projet

5.1. Requalification du sentier Morges - Monnaz

Si par temps sec le sentier au départ de Morges ou de Monnaz paraît d'abord facile, le parcours devient dangereux lorsque le sol est humide. Le chemin, majoritairement terreux, peut être très glissant, l'érosion fragilise le terrain par endroits, les mains courantes et marches en bois manquent ou sont branlantes...

Vaud Rando ayant alerté l'ASM et les communes concernées de l'état du sentier, ces dernières ont immédiatement réagi, d'une part en supprimant le sentier des outils de promotion numérique de Morges Région Tourisme, d'autre part en initiant un ambitieux projet de rénovation et d'extension du Sentier de la Morge.

Afin de sécuriser le chemin existant entre Morges et Monnaz, les travaux suivants sont nécessaires :

- Remplacement et pose de nouvelles marches
- Remplacement et pose de nouvelles mains courantes
- Installation de renvois d'eau à plusieurs endroits
- Installation de bancs
- Pose de bordures de sol

Sur les 3 km de sentier, une douzaine de points d'intervention a été identifiée.

Le Groupement forestier Ballens - Mollens fournira les matériaux et les travaux seront effectués par la Fondation Vaudoise de probation.

L'entretien du sentier sera assuré par les communes concernées. Une convention déterminera la contribution annuelle de chaque commune selon une clé de répartition fixée en fonction du kilométrage de chemin sur le territoire communal.



Le chemin nécessite des travaux de sécurisation à plusieurs endroits

5.2. Prolongement du sentier Monnaz - Vaux-sur-Morges

Prolonger la promenade jusqu'à Vaux-sur-Morges présente non seulement l'intérêt de remonter le cours de la Morge un peu plus loin, mais permet également d'enrichir la découverte didactique en apportant des thématiques complémentaires à celles du tronçon initial.

Depuis Vaux-sur-Morges, le retour vers Morges peut s'effectuer à pied - soit en aller-retour, soit en passant par Vufflens-le-Château - en bus, ou en train depuis la gare de Vufflens-le-Château (voir carte en annexe 2).

Pour sécuriser le nouveau tronçon, d'une longueur de 1,8 km, des aménagements sont nécessaires :

- Élargissement du sentier à 80 cm par endroits
- Reprise du terrain dans les endroits raides
- Installation de platelages en bois pour franchissement de mouvements de terrain
- Pose de tourniquets ou chicanes
- Installation de gardes-corps et main-courantes aux endroits nécessitant une sécurisation
- Pose de clôtures le long d'un pâturage

Les propriétaires et locataires des parcelles concernées par le projet de prolongement ont donné leur accord au moyen d'une convention. Les demandes d'autorisation par l'ASM, les communes de Vaux-sur-Morges et Echichens, avec le soutien de Vaud Rando, auprès des autorités cantonales compétentes sont en cours.

Le Groupement forestier Ballens - Mollens fournira les matériaux et les travaux seront effectués par la Fondation Vaudoise de probation.

L'entretien du sentier sera assuré par les communes concernées. Une convention déterminera la contribution annuelle de chaque commune selon une clé de répartition fixée en fonction du kilométrage de chemin sur le territoire communal.

5.3. Renouvellement du concept didactique

Les anciens panneaux thématiques du Sentier de la Morge, installés en 2006, présentaient des informations riches et détaillées sur les richesses naturelles, les caractéristiques géologiques, les moulins, les vignes, etc...

Le nouveau concept didactique prévoit de :

- Conserver les thématiques existantes autour des richesses naturelles, de la lecture de paysage, du patrimoine culturel tout en adaptant le traitement de l'information aux attentes du public familial et scolaire.
- Apporter une approche ludique, sous forme de jeux de piste. Deux parcours didactiques et pédagogiques complémentaires sont élaborés. Pour chacun d'eux, un fil rouge et une thématique principale sont identifiés :
 - **Parcours Morges - Vaux-sur-Morges, " De la pierre au château "** : guidé par un personnage du château, le visiteur découvre d'une part l'histoire du château de Vufflens et d'autre part la géologie du vallon de la Morge, la biodiversité de la rivière et de ses abords, la viticulture, etc...
 - **Parcours Vaux-sur-Morges - Morges, " De l'eau aux moulins "** : guidé par un personnage du moulin, le visiteur découvre d'une part les moulins et leurs différentes fonctions et d'autre part les richesses naturelles et paysagères de l'environnement du sentier de la Morge à travers la thématique de l'eau.
- Compléter les thèmes existants en apportant une dimension de sensibilisation du public à la fragilité des milieux naturels, de type "trucs et astuces" (par exemple, fragilité des berges, zones de pique-nique, bois mort, ail des ours, etc...).
- Mettre à disposition des contenus complémentaires à destination du grand public sur un outil

numérique, par exemple l'application Morges:Guide.

- Mettre à disposition du public malvoyant des contenus audio accessibles grâce à une application et une technologie NFC.
- Créer un dossier pédagogique qui propose des activités complémentaires pour les classes.
- Traduire les contenus en allemand et en anglais.

Au total, 12 supports thématiques recto-verso, dont la forme reste à définir, sont envisagés sur le sentier, complétés par 3 panneaux d'accueil implantés aux entrées principales et des panneaux de rappel pour les entrées secondaires du sentier. Ces supports et panneaux seront conçus de manière à s'intégrer parfaitement à l'environnement des lieux. L'ensemble du concept sera établi dans le respect des milieux naturels et de la faune.

L'ASM a confié la conception et la coordination du volet didactique et pédagogique du projet au bureau vaudois [Artboristerie](http://www.artboristerie.ch), spécialisé dans l'éducation et la sensibilisation à la durabilité.



Exemples d'inspiration



5.4. Pour les écoles : compatibilité avec le Plan d'études romand (PER)

L'approche didactique développée pour un public de familles et enfants de 8 à 12 ans est proche des attentes pédagogiques des classes du cycle 2. L'apport de contenus en lien avec le Plan d'études romand ainsi que la réalisation d'un cahier pédagogique permettent de cibler également le public scolaire.

Depuis la crise liée à la Covid 19, les établissements scolaires privilégient les sorties à proximité. Plusieurs écoles situées dans la région de Morges pourraient ainsi être intéressées par cette offre pédagogique.

Objectifs pédagogiques du PER

La collaboration avec un-e ou des enseignant-es pour l'élaboration des contenus permettra de s'assurer de la compatibilité des parcours avec le PER.

Les thèmes et activités proposés sur le Sentier de la Morge participent aux objectifs du PER suivants :

Sciences humaines et sociales (SHS)

- **SHS 22-23:** Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs.
- **SHS 21-23:** Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace.

Langues (L)

- **L1 23-24:** Comprendre et produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante.

Mathématiques et Sciences de la Nature (MSN)

- **MSN 26:** Explorer des phénomènes naturels et des technologies.
- **MSN 28:** Déterminer des caractéristiques du monde vivant et de divers milieux et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie.

6. Communication

Le Sentier de la Morge s'inscrit dans l'offre de Slow tourisme de la région de Morges. En tant qu'organe de la promotion touristique, Morges Région Tourisme sera chargé de la communication auprès du public familial, via ses outils de marketing : brochures, site internet, réseaux sociaux, application Morges:Guide, médias, etc. Le sentier sera également référencé sur les plateformes de promotion du tourisme accessible.

La communication auprès des écoles passera par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud ainsi que par des plateformes professionnelles spécialisées dans l'éducation au développement durable.

Un événement médiatique sera organisé pour célébrer l'inauguration du nouveau Sentier de la Morge avec l'ensemble des partenaires.

7. Planning

Le projet est organisé en quatre grandes phases, selon le calendrier intentionnel général présenté ci-dessous :

- Travaux de requalification et prolongement du sentier
- Phase A - Conception de la partie didactique
- Phase B - Réalisation de la partie didactique
- Inauguration, lancement de la communication

Travaux de requalification et prolongement du sentier													
	2021							2022					
	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6
Demandes d'offres													
Demandes d'autorisations													
Réalisation des travaux													

Phase A - Conception de la partie didactique												
	2021											
	6	7	8	9	10	11	12					
Pré-concept didactique												
Recherche de fonds												
Pré-concept et concept général par panneau (jeux de piste, thèmes, fil rouge et croquis ou descriptifs des illustrations), demande d'offres												

Phase B - Réalisation de la partie didactique							
	2022						
	1	2	3	4	5	6	7
Elaboration des contenus didactiques							
Illustrations, graphisme, traduction							
Elaboration des contenus additionnels pour application							
Adaptation et mise en ligne des contenus pour public malvoyant							
Fabrication des panneaux et autre matériel pédagogique							
Installation des panneaux							
Inauguration, lancement de la communication Fin du projet							

8. Budget

Dépenses	
	Montants en CHF TTC
Travaux de requalification et prolongement du sentier	
Tronçon Morges - Monnaz Matériel et main d'oeuvre	18 000,00
Tronçon Monnaz - Vaux-sur-Morges Matériel et main d'oeuvre	17 000,00
Sous-total travaux	35 000,00
Phase A - Conception de la partie didactique	
Pré-concept didactique	6 000,00
Concept général par panneau (jeux de piste, thèmes, fil rouge et croquis ou descriptifs des illustrations), demande d'offres	8 400,00
Sous-total phase A	14 400,00
Phase B - Réalisation de la partie didactique	
Elaboration des contenus didactiques et pédagogiques PER compatibles	35 200,00
Création et mise en ligne des contenus additionnels pour application Morges:Guide	13 000,00
Rédaction et enregistrement des contenus audio pour public malvoyant, installation des balises NFC et mise en ligne	10 000,00
Illustrations, graphisme, traduction	28 200,00
Fabrication et installation des panneaux et autre matériel interactif et pédagogique	33 000,00
Sous-total phase B	119 400,00
Communication	
Inauguration	2 000,00
Prestations de communication	2 000,00
Sous-total communication	4 000,00
Coordination	
Coordination du projet par ASM et partenaires	19 500,00
Sous-total coordination	19 500,00

Le budget est établi sur la base de devis et estimations.

Financement	
	Montants en CHF TTC
Contributions en nature	
Association pour la sauvegarde de Morges et partenaires (RH)	19 500,00
Sous-total contributions en nature	19 500,00
Contributions en cash	
Association pour la sauvegarde de Morges (assuré)	16 400,00
Communes (assuré)	37 000,00
ARCAM (assuré)	2 000,00
Vaud Rando (assuré)	12 000,00
Autres organismes et fondations (demandes en cours) <i>Loterie Romande, Ernst Göhner Stiftung, Fondation Ernest Dubois, Fondation Audemars Piguet, Suisse Rando</i>	105 400,00
Sous-total contributions en cash	172 800,00
TOTAL	192 300,00

A noter que les 5 communes concernées vont signer une convention afin de s'engager sur le long terme pour l'entretien du Sentier de la Morge, selon une clé de répartition pour le financement.

9. Pourquoi soutenir le projet ?

Dans le contexte de la publication du dernier rapport alarmant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le changement climatique, il est plus que jamais urgent de sensibiliser le grand public aux valeurs naturelles qui nous entourent, précieux patrimoine à protéger et transmettre à nos enfants.

La récente crise liée à la pandémie de Covid 19 a poussé chacune et chacun à se recentrer sur l'essentiel, à se reconnecter avec son environnement proche. Les espaces naturels, en particulier à proximité des villes, n'ont jamais été aussi fréquentés que depuis mars 2020, sources de bien-être et de ressourcement.

En prenant part au financement du projet du Sentier de la Morge, vous permettez de proposer aux familles et écoliers de la région de Morges une offre de loisir actif, un but de promenade et d'apprentissages, gratuit et accessible à tous. En parcourant ce sentier empreint d'histoires - celles des moulins, des eaux minérales de la Morge, du château de Vufflens - on apprend à reconnaître les caractéristiques naturelles, paysagères et culturelles des lieux : les essences d'arbres, la vigne, les oiseaux, les invertébrés, l'eau, l'érosion, etc.

A deux pas de l'agglomération morgienne, tout en cheminant dans le cadre préservé du vallon de la Morge, la visiteuse ou le visiteur est ainsi invité-e à découvrir d'innombrables petits trésors naturels et culturels. L'approche didactique proposée conduit à prendre conscience de l'importance de la durabilité, du respect du vivant et de son environnement, par le jeu et l'expérience sensorielle.

Votre visibilité en tant que partenaire

L'Association pour la sauvegarde de Morges (ASM) met à disposition plusieurs espaces de visibilité, en contrepartie de votre soutien financier. Par exemple :

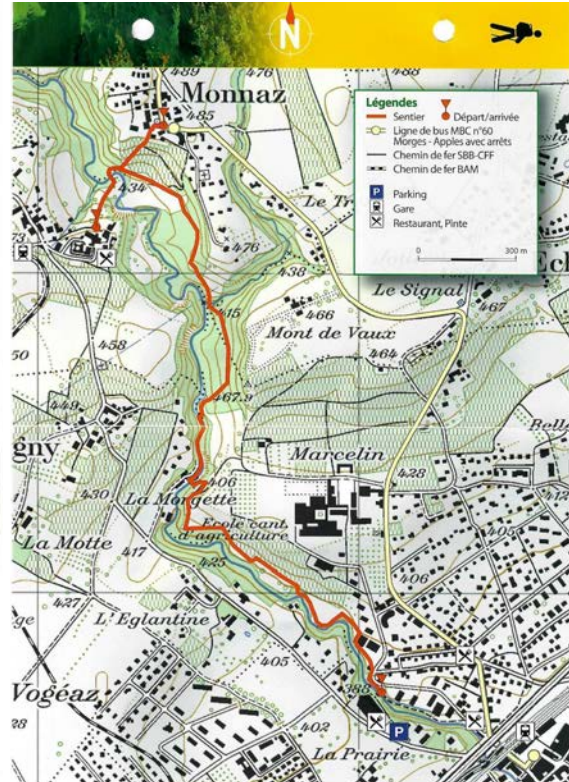
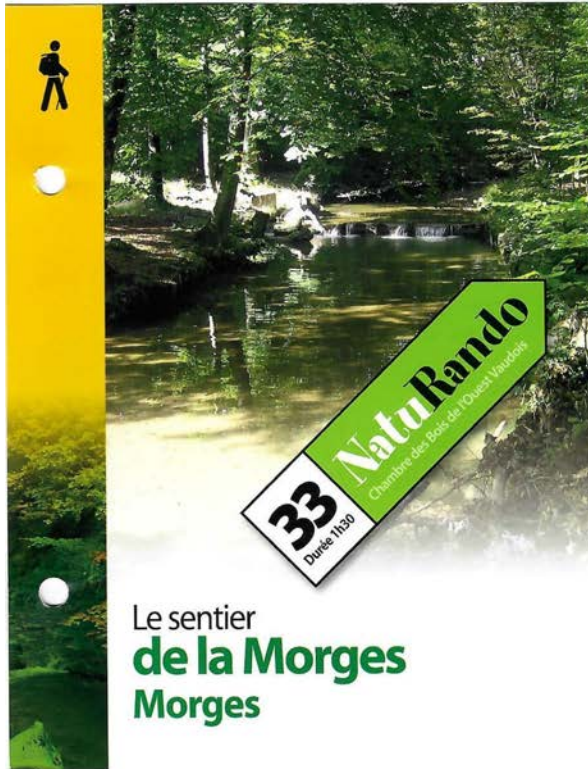
- Placement de votre logo sur les supports et panneaux thématiques, sur le terrain
- Affichage de votre logo et lien vers votre site Internet depuis le site de l'ASM
- Mise en avant de notre partenariat lors de l'inauguration du nouveau Sentier de la Morge auprès des médias régionaux

A l'écoute de vos attentes, l'ASM est à votre disposition pour discuter de toute autre prestation.



Annexes

Annexe 1 : Sentier de la Morge, descriptif Naturando



Le sentier de la Morges
 Durée 1h30

Description de la balade:	Panneaux didactiques:
Longueur 3 km	Le milieu naturel, ses conditions, ses hôtes, l'histoire des moulins...
Dénivellation 150 m	
Durée 1 h 30	
Difficulté 2	
Balisage Oui	
Accessibilité Toute l'année	

Dans une alternance de talus où paissent les vaches, de vignes et d'ensembles forestiers variés, le trajet du sentier joue tour à tour à nous éloigner et nous rapprocher de la rivière comme pour mieux nous faire admirer les différents points de vue sur ce «fleuve» local. Par grandes chaleurs, il est désormais possible au marcheur de profiter de l'ombre jusqu'au moment où le château de Vufflens surgira comme par enchantement en haut des arbres. Le sentier de la Morges constitue un tronçon complémentaire aux itinéraires pédestres de la région déjà balisés par l'Association vaudoise de tourisme pédestre. Grâce à ce riche réseau, on pourra, à choix, continuer jusqu'au pied du Jura, revenir à Morges via Denens ou Echichens ou encore utiliser une des multiples autres combinaisons possibles, par exemple, avec le «Sentier de la Truite» le long du Boiron.

Note: Le parcours accidenté du sentier de la Morges nécessite un certain effort. Respectant au maximum l'environnement naturel, le sentier n'est constitué que d'aménagements légers. En cas de mauvais temps, il peut être glissant et boueux. La présence de chiens non tenus en laisse est strictement interdite sur l'intégralité du parcours. Il est également interdit d'y circuler avec un véhicule, même avec un VTT.

33
 Durée 1h30

Moyens d'accès:

En voiture Morges – Parking de la patinoire des Eaux-Minérales. Prendre le pont «au pied» de la patinoire, aussi possible dans le sens inverse au départ de Monnaz ou Vufflens-le-Château

En train Gare de Morges. Prendre au nord en suivant le balisage; après le giratoire, suivre le sentier longeant la Morges

En bus Gare de Morges ou arrêt Monnaz
Ligne MBC n°60 Morges - Apples

Renseignements:

i Office du tourisme, Rue du Château 2 • 1110 Morges
☎ 021 801 32 33 • www.morges.ch
Association pour la sauvegarde de Morges • <http://asm-morges.ch>

📍 À ne pas manquer!

→ Musée militaire Place du Port (Château)
☎ 021 316 09 90 • Sauf lundi

→ Musée Alexis Forel - Grand-Rue 54 • ☎ 021 801 26 47
14h-17h30 • Sauf lundi et mardi

🍷 Où se restaurer?

Morges

✗ Offre riche en établissements publics en ville

Vufflens-le-Château

✗ Pinte de la Balle • Domaine de la Balle • ☎ 021 801 70 52
Ouverture de la Pinte: Je 16h-20h • Ve Sa 9h-12-16h-20h ou sur RDV
Dégustation des vins du domaine au verre ou à la bouteille, minérales et boissons chaudes. Charcuteries et fromages du terroir. Pâtisseries traditionnelles. Produits du domaine à l'emporter/vins, raisinée, huile de noix, confitures et fruits de saison

Annexe 2 : Carte

